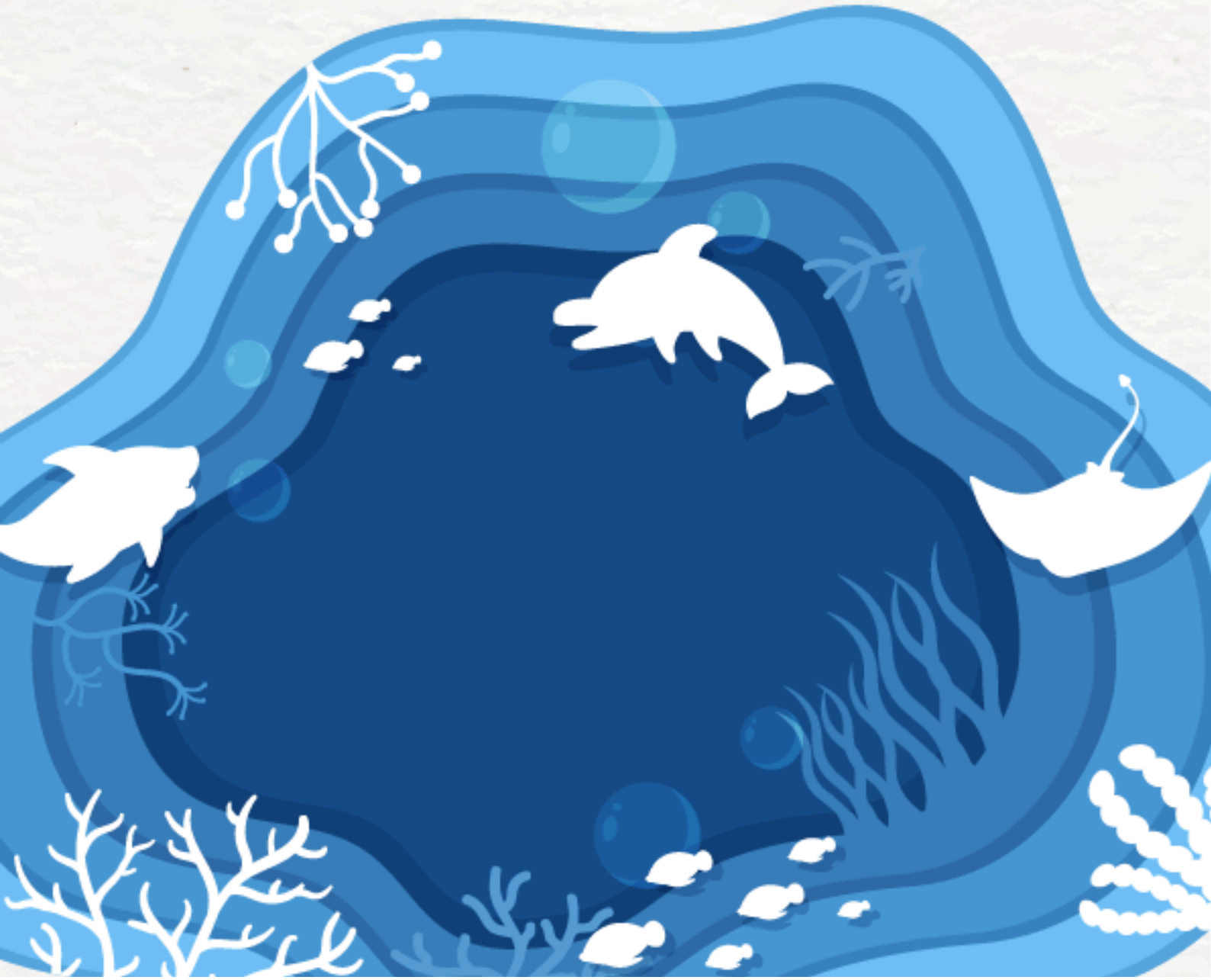
Policy brief :

ACCÉLÉRER L'ÉCONOMIE BLEUE EN AFRIQUE PAR UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE DE L'EAU ET DES ESPACES MARITIMES



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce policy brief met en lumière l'urgence d'une **gouvernance territoriale intégrée de l'eau et des espaces maritimes en Afrique** pour débloquer le plein potentiel de l'économie bleue. Bien que l'eau soit cruciale pour le développement et que les opportunités maritimes soient immenses (pouvant atteindre 3 000 milliards de dollars d'ici 2030), la **gestion fragmentée** actuelle des ressources hydriques et côtières entrave les progrès vers l'établissement d'une économie bleue soutenable pour le continent africain.

Cette fragmentation se traduit par une inefficacité manifeste de la gestion des ressources hydriques et marines, des conflits d'usage persistants et une dégradation environnementale continue. A travers cette analyse, nous mettons en lumière les limites des approches sectorielles traditionnelles et plaide pour l'adoption et la mise à l'échelle de stratégies holistiques telles que la **Planification Spatiale Maritime (PSM) et la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), et l'utilisation stratégique des aires marines protégées (AMP).**

En renforçant les capacités institutionnelles et en favorisant une participation accrue et effective des parties prenantes, l'Afrique pourra non seulement assurer une gestion durable et résiliente de ses ressources, mais aussi transformer son vaste potentiel maritime en une réalité économique tangible et inclusive.

Table des matières

Introduction : l'eau et les littoraux, piliers stratégiques et moteurs de l'économie bleue africaine 4

Les freins à une gestion durable et au développement de l'économie bleue 5

Recommandations : instaurer une gouvernance intégrée pour l'économie bleue 8

Conclusion et appel à l'action 14

I. Introduction : L'eau et les littoraux, piliers stratégiques et moteurs de l'économie bleue africaine

L'eau est une ressource vitale qui soutient le développement économique et la survie des écosystèmes en Afrique. Au cours des trois dernières décennies, le continent a fait des pas significatifs dans l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'irrigation, l'hydroélectricité et la protection environnementale. Cependant, cette dynamique est freinée par une **gestion historiquement fragmentée** (de par la multiplication des acteurs privés impliqués dans la gestion de l'eau), où chaque utilisation de l'eau est traitée de manière isolée. Cette approche a mené à des prises de décision non coordonnées, une mauvaise gestion des ressources et, depuis la fin de la décennie de l'eau, une stagnation préoccupante des progrès. « Le changement climatique causé par les activités humaines a rendu la sécheresse agricole dans la Corne de l'Afrique environ 100 fois plus probable » qu'autrefois, indique dans un rapport la World Weather Attribution (WWA). La **rareté de l'eau dans certaines régions arides (comme le Sahel et des zones d'Afrique de l'Est comme le site de Makutapora) , une mauvaise exploitation dans d'autres , notamment des eaux souterraines (comme en Namibie, ou au Botswana), les lacunes politiques et les insuffisances institutionnelles** continuent d'entraver le développement.

Parallèlement, les vastes **zones littorales et maritimes de l'Afrique**, avec 38 États côtiers et insulaires et plus de 47 000 km de côtes, représentent un **atout stratégique immense** pour le développement socio-économique du continent. L'**économie bleue**, qui englobe des secteurs traditionnels comme la pêche et le transport maritime, ainsi que des activités émergentes telles que l'aquaculture durable, les énergies marines renouvelables et les biotechnologies marines, offre des perspectives de croissance sans précédent. **En 2019, l'Union Africaine estimait que l'économie bleue avait généré près de 300 milliards de dollars et créé 49 millions d'emplois sur le continent** [1]. A l'échelle mondiale, l'OCDE estime que l'économie bleue pourrait doubler d'ici 2030, atteignant une valeur de 3 000 milliards de dollars. L'organisation a également fait des estimations par secteur de l'économie bleue: ainsi, **la valeur ajoutée mondiale de la pêche industrielle de capture devrait être d'environ 47 milliards d'USD en 2030** [2]. Pour le tourisme maritime et côtier, **les prévisions pour 2030 indiquent que le secteur apportera plus de 777 milliards de dollars de valeur ajoutée à l'économie mondiale**.[3]

Pour que l'Afrique puisse tirer pleinement parti de ce potentiel et assurer sa sécurité alimentaire et sa connectivité, une transformation de la gouvernance s'impose.

Face à ces défis environnementaux et économiques, un **consensus mondial** s'est dégagé sur la nécessité d'adopter une approche **holistique et intégrée** pour la gestion des ressources hydriques et marines. Cette approche, qui prend en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales, est la clé pour surmonter la gestion éclatée et inefficace qui caractérise actuellement ces secteurs en Afrique.

Ainsi, **une gouvernance territoriale intégrée viserait dans un premier temps à mettre en œuvre une coopération des acteurs publics à toutes les échelles pertinentes**, et à minima régionale, nationale et locale, s'agissant de l'ensemble des ressources aquatiques susceptibles d'être exploitées, continentales ou côtières. Dans un second temps, il s'agirait que ce mode de constitution collectif regroupe tant les acteurs publics que privés pris ensemble, afin de supplanter l'actuelle fragmentation.

II. LES FREINS À UNE GESTION DURABLE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

1. La problématique de la gestion de l'eau et de l'aménagement du territoire

Malgré des efforts passés, la situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement demeure critique pour des millions d'africains. En 2020, environ **387 millions de personnes** en Afrique subsaharienne n'avaient pas accès à un service d'eau potable de base, contre 350 millions en 2000 selon WHO/ UNICEF progress report. La **gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)**[1], bien que reconnue comme un principe fondamental, peine à être mise en pratique de manière cohérente. plusieurs obstacles majeurs s'y opposent :

- **Visions disparates des acteurs** : les différentes parties prenantes (gouvernements, communautés locales, secteur privé) ont peuvent avoir des objectifs et des perceptions divergents concernant la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire, ce qui peut mener à des gouvernances opportunistes.
- **Concentration du pouvoir décisionnel** : le véritable pouvoir en matière d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau reste souvent aux mains des entités ayant une autorité légale ou des ressources financières, limitant la participation effective des autres acteurs.
- **Répartition inadéquate des responsabilités** : l'équilibre entre les différents paliers de gouvernance (local, supralocal, national) est souvent suboptimal, entravant une gestion efficace et durable de la ressource.

Ces facteurs reflètent une **approche fragmentée de la gestion de l'eau**, où l'objectif n'est pas toujours une gestion durable, mais plutôt la promotion d'intérêts spécifiques, compromettant l'atteinte des objectifs de développement.

2. La gouvernance éclatée des littoraux et espaces maritimes : un obstacle à l'économie bleue

L'estimation de la population côtière africaine en 2020, en milliers de personnes dans un rayon de 100 km de la côte, est d'environ **103 900 personnes**. Cette estimation devrait augmenter entre 2020 et 2035 de 18% et de 42%, respectivement, selon l'ONU ».« Entre 2020 et 2030, les sept plus grandes villes côtières d'Afrique : Lagos, Luanda, Dar es Salaam, Alexandrie, Abidjan, Le Cap et Casablanca devraient connaître une croissance démographique de 40 % (de 48 millions d'habitants à 69 millions), alors que l'augmentation globale prévue pour le continent est de 27 % (de 1,34 milliard à 1,69 milliard) ». D'ici 2030, on estime que 108 à 116 millions d'Africains vivront dans des zones côtières de faible altitude, un chiffre qui devrait doubler dans 30 ans.

Avec ses 38 Etats côtiers et insulaires, sa multitude de lacs (160), ses 17 grands fleuves et plus de 47000km, l'Afrique est un terrain favorable à l'économie bleue. Les zones littorales et maritimes africaines, malgré leur potentiel immense, sont gérées de manière **fragmentée et sectorielle**, ce qui constitue un défi institutionnel majeur pour le développement de l'économie bleue.

[1] La GIRE vise à intégrer les multiples parties prenantes, usages et enjeux concurrents, dont la préservation environnementale, afin d'assurer la pérennité des ressources en eau. Pour prendre en compte les nombreuses interactions et interdépendances entre ces composantes, la GIRE prône une gouvernance participative. Alix de La Plaza, Thomas Baré, Delphine Burger-Leenhardt, 2019.

Cette approche inefficace se manifeste par :

- **Une superposition d'acteurs et de compétences :** une multiplicité d'institutions (ministères de l'environnement, de l'urbanisme, du tourisme, de la défense, des transports, etc.) interviennent sans coordination effective. Cette situation génère des chevauchements de compétences, des conflits d'intérêts et des paralysies décisionnelles.
- **Des politiques publiques sectorielles et cloisonnées** : les politiques de gestion des eaux, des littoraux, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement ou de la pêche sont élaborées en silos. L'absence de cadres de dialogue intersectoriel rend difficile la résolution de problèmes transversaux tels que la montée du niveau de la mer, la pollution marine ou la surpêche, qui nécessitent des réponses globales.
- **Des acteurs non outillés à la gestion intégrée et durable des outils de gestion existants** : bien que de nombreux instruments tels que les plans d'aménagement côtier, les lois environnementales ou encore les programmes de conservation soient disponibles, ils restent souvent mal compris ou mal maîtrisés par les parties prenantes. Ce déficit est aggravé par l'absence de plateformes partagées de données spatiales et environnementales, limitant ainsi la coordination entre acteurs et compromettant une prise de décision éclairée et efficace
- **La littoralisation très accentuée des zones côtières** : Lorsque la gouvernance est éclatée, la croissance rapide et désorganisée des activités littorales devient ingérable. La littoralisation incontrôlée alimente ainsi la pression sur les littoraux qui se manifeste par une concentration excessive des activités humaines (urbanisation, tourisme de masse, infrastructures portuaires, industries...) sur les littoraux provoquant une pression accrue sur les écosystèmes marins et côtiers.

Cette **gouvernance inefficace et fragmentée** est le principal obstacle à l'établissement de cadres réglementaires robustes nécessaires pour garantir une exploitation durable des ressources maritimes du continent. Les ambitions autour de l'économie bleue, bien qu'idéales, manquent souvent d'engagements contraignants et de résultats concrets, principalement en raison de l'insuffisance des capacités institutionnelles des Etats à gérer efficacement leurs ressources maritimes.

Ce défaut de gouvernance peut avoir des conséquences graves sur le continent africain, comme on l'observe avec la pêche illégale. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, la perte de revenus annuels dûe à la pêche illégale est estimée à 11,2 milliards de dollars de revenus annuels. Ce chiffre équivaut au PIB annuel combiné de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone et du Liberia. [4]

3. Insuffisance des moyens financiers pour la gestion intégrée du littoral Africain

L'économie bleue représente une opportunité stratégique pour la croissance durable en Afrique, **en contribuant à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à la résilience côtière.** Toutefois, le manque de mécanismes de financement adaptés et l'accès limité aux capitaux freinent son développement. Pour débloquer ce potentiel, il est crucial de mettre en place des stratégies de financement innovantes, soutenues par une gouvernance efficace et une coopération régionale renforcée. Des investissements ciblés dans les infrastructures, la recherche et les pratiques durables sont essentiels pour bâtir une économie bleue résiliente et inclusive sur le continent.

- **Inscription dans les politiques budgétaires nationales** : Il est essentiel que la gestion du littoral soit inscrite comme une priorité dans les plans de développement nationaux (PND), plans climat, ou plans d'affectation du territoire.
- **Intégration dans les plans sectoriels** : Les ministères de l'Environnement, des Pêches, du Tourisme et des Infrastructures doivent intégrer la GIZC dans leurs budgets.
- **Exemple** : Le Sénégal a intégré la gestion du littoral dans son Plan Sénégal Émergent (PSE) via des projets côtiers financés par des partenariats publics.
- **Mobilisation du secteur privé** : Tourisme côtier, aquaculture, infrastructures portuaires durables. Le secteur privé peut cofinancer des projets s'il y a :
    - Stabilité réglementaire
    - Avantages fiscaux
    - Accès aux marchés
- **Exemple** : Co-investissements dans la protection du littoral autour de pôles touristiques au Cap-Vert ou au Maroc.
- **Mécanisme de financement innovants - Paiements pour Services Écosystémiques PSE**, Les PSE sont des transactions volontaires où des bénéficiaires de services écosystémiques (comme la qualité de l'eau, la biodiversité ou la protection contre l'érosion) rémunèrent directement les fournisseurs de ces services, généralement des communautés locales ou des gestionnaires d'aires protégées. Contrairement au principe du "pollueur-payeur", les PSE reposent sur le principe du "bénéficiaire-payeur", incitant ainsi à la conservation proactive des écosystèmes Ils visent à rémunérer les acteurs locaux pour la préservation des écosystèmes marins et côtiers, essentiels à la durabilité des ressources naturelles (El Mokaddem & Benchekroun, 2016).
- **Exemple de mise en œuvre en Afrique** : à Madagascar (Mangroves de la Baie des Assassins).

Ce manque de financements empêche le développement de secteurs très prometteurs de l'économie bleue. On peut citer l'exemple des énergies renouvelables, en particulier l'éolien offshore. En effet, pour 2030, la valeur ajoutée mondiale de l'éolien en mer est estimée à environ 230 milliards USD [5]. Pour autant, les prédictions pour le continent africain ne sont pas aussi élevées que celles des autres continents puisque ces dernières reposent sur les objectifs nationaux de chaque pays en termes de développement de l'éolien offshore. Cela signifie qu'en allouant suffisamment de ressources financières, les pays africains pourraient davantage tirer profit de cette énergie renouvelable.

4. Manque de diffusion et de valorisation des connaissances sur les pratiques durables, en particulier en aquaculture

Un des obstacles silencieux mais majeurs à l'émergence d'une économie bleue véritablement inclusive et durable en Afrique réside dans la **faible diffusion, appropriation et valorisation des connaissances pratiques en matière de gestion durable des ressources aquatiques**, notamment dans le domaine de l'**aquaculture**.

L'Afrique, malgré son potentiel aquatique exceptionnel (lacs, fleuves, zones côtières, maritimes), reste sous-équipée en infrastructures, programmes de formation et dispositifs d'accompagnement permettant une montée en compétence des acteurs locaux (pêcheurs, pisciculteurs, transformateurs et jeunes entrepreneurs) sur les **bonnes pratiques aquacoles**.

L'**aquaculture durable**, qu'elle soit continentale, côtière ou marine, offre pourtant des réponses concrètes à plusieurs enjeux structurants :

- La **sécurité alimentaire**, par la production contrôlée de protéines de qualité, sans pression accrue sur les stocks halieutiques sauvages: en 2022, l'aquaculture et la pêche représentaient plus de 50 % de l'approvisionnement en protéines animales dans plusieurs pays d'Afrique [6];
- La **création d'emplois décents**, notamment pour les jeunes et les femmes en zones rurales et périurbaines;
- La **réduction des déchets** grâce à des systèmes de production circulaires (valorisation des déchets et effluents en engrais biologique, par exemple) ;
- La **résilience climatique**, en promouvant des modèles d'élevage faiblement émissifs et adaptés à l'évolution des écosystèmes. Cette résilience serait une réponse aux estimations de l'OCDE, selon lesquelles dans le secteur de la pêche on prévoit entre 2012 et 2100 une diminution du rendement maximal des stocks halieutiques, entre pouvant aller jusqu'à 18,5 %. [7]

Cependant, le développement de l'aquaculture durable en Afrique est freiné par plusieurs facteurs :

- Un **manque de cadres de formation pratiques et accessibles**, avec peu de centres techniques ou d'incubateurs spécialisés ;
- Une **insuffisance ou incapacité de vulgarisation des savoirs locaux et innovations existantes**, qui pourtant démontrent des modèles efficaces à petite et moyenne échelle ;
- L'absence de **plateformes de partage de connaissances interrégionales**, qui favoriseraient les transferts d'expertise entre zones continentales et côtières ;
- Une **déconnexion entre les politiques publiques** et les réalités techniques du terrain, menant à des choix inadaptés ou inefficaces.

III. Recommandations : instaurer une gouvernance intégrée pour l'économie bleue

Pour transformer le potentiel de l'économie bleue en une réalité durable et stratégique, l'Afrique doit adopter une gouvernance intégrée, à travers l'usage de deux instruments en particulier **la planification spatiale maritime (PSM) et la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)**. En complément, **les aires marines protégées (AMP) et les zones de conservation** se posent comme des zones indispensables, des refuges pour la biodiversité en ceci qu'elles renforcent la résilience des écosystèmes et garantissent la durabilité des usages.

1. La planification spatiale maritime (PSM) : optimiser l'utilisation de l'espace maritime.

La PSM est une approche fondamentale pour organiser l'utilisation des zones maritimes en conciliant les impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Le continent africain à lui seul totalise 13 millions de km² de zones économiques exclusives et jusqu'à lors, seulement 10 % bénéficient d'un quelconque cadre de planification, révélant ainsi un retard préoccupant dans la gouvernance maritime maritime, exposant le continent à une exploitation désordonnée et à une vulnérabilité élevée aux enjeux environnementaux et géopolitiques. Face à cette situation, l'utilisation de la PSM qui est un **catalyseur essentiel pour une économie bleue durable** devient une urgente nécessité. En effet, elle permet de :

- **Promouvoir les zones à usages multiples** et créer des synergies entre les diverses activités maritimes, optimisant l'utilisation des ressources.
- **Identifier et allouer des sites** pour de nouvelles activités économiques (énergies marines renouvelables, aquaculture) tout en respectant l'équilibre écologique.
- **Favoriser la collaboration transfrontalière** entre les pays africains, cruciale pour une gestion partagée de leurs vastes zones économiques exclusives (zee), qui représentent près de 3% des océans mondiaux.
- **Accroître la confiance des investisseurs** en introduisant transparence et prévisibilité dans la gestion des espaces marins.
- **Atténuer les conflits d'usage** en organisant rationnellement l'espace maritime entre les secteurs traditionnels (pêche, transport) et émergents.
- **Intégrer les technologies innovantes (Systèmes d'Information Géographique - SIG, télédétection, modélisation)** pour une meilleure compréhension et gestion des écosystèmes marins et côtiers.

Des initiatives régionales comme la **convention d'Abidjan (1981)**, **l'initiative de zone maritime commune de l'Afrique** (**CEMZA**) adoptée en 2012 par l'Union Africaine, ou encore les **plans maritimes du Mozambique** (2021) et des Seychelles constituent des fondations solides qui mériteraient d'être répliquées. Elles doivent être systématiquement renforcées avec l'appui financier et technique d'organisations comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale. De plus, il est recommandé que :

- Les Etats africains adoptent un cadre législatif spécifique pour la PSM d'ici 2050 soutenu par des agences maritimes nationales en accord avec la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans — Horizon 2050 (stratégie AIM 2050) (UA, 2012).
- L'union Africaine établisse un observatoire continental de la PSM, en lien avec les universités et les centres de recherche côtiers.

LES SEYCHELLES

Les Seychelles : une PSM pionnière et ambitieuse

Les Seychelles ont mis en œuvre l'une des planifications spatiales maritimes les plus ambitieuses au monde. En mars 2020, le pays a désigné 30 % de sa zone économique exclusive (ZEE), soit 410 000 km², en tant qu'aires marines protégées (AMP), atteignant ainsi cet objectif dix ans avant la cible mondiale fixée pour 2030 .
Cette initiative, couvrant l'ensemble des 1,35 million de km² de la ZEE des Seychelles, constitue la deuxième plus vaste PSM au monde après celle de la Norvège. Elle repose sur un processus participatif impliquant plus de 200 consultations avec des parties prenantes locales, notamment des pêcheurs, des opérateurs touristiques, des scientifiques et des représentants gouvernementaux .



Les zones protégées sont réparties en deux catégories :

Zones de haute biodiversité (Zone 1) : représentant environ 15 % de la ZEE, ces zones interdisent la plupart des activités extractives pour préserver des habitats critiques, tels que ceux autour de l'archipel d'Aldabra, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO .
Zones de biodiversité moyenne et d'utilisation durable (Zone 2) : couvrant également environ 15 % de la ZEE, ces zones permettent des activités économiques durables, comme la pêche artisanale et le tourisme, sous réserve de réglementations strictes.

Ce projet a été rendu possible grâce à un mécanisme innovant de conversion de dette en faveur de la nature (c'est ce qu'on appelle "échange dette-nature") le premier du genre, permettant de financer la conservation marine tout en allégeant la dette souveraine du pays. Les Seychelles démontrent ainsi qu'une petite nation insulaire peut jouer un rôle de leader mondial en matière de gouvernance marine intégrée.

2. La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) : un cadre holistique pour le développement côtier

La GIZC est une approche essentielle pour une gestion durable et équilibrée des ressources maritimes et côtières, visant à améliorer la qualité de vie des communautés tout en préservant la diversité biologique. Elle se caractérise par :

- **Une approche holistique** : elle intègre les dimensions environnementales, sociales et économiques pour concilier la protection des écosystèmes avec les besoins économiques des communautés locales.
- **Une gestion collaborative, flexible et transparente** : elle implique activement tous les acteurs (publics, privés, communautaires) dans le processus décisionnel, en adoptant les principes de gestion écosystémique, de développement durable et de précaution.
- **Une coordination multi-niveaux** : elle assure la cohérence des politiques et des actions entre les échelles locale, régionale et nationale, essentielle pour gérer les pressions croissantes dues à l'urbanisation, la pêche et le tourisme.

Des exemples comme les Seychelles, le Sénégal ou le Cap-Vert montrent que la GIZC permet un équilibre entre conservation et utilisation durable des ressources, tout en impliquant les communautés locales. Par ailleurs, le Programme de Gestion du Littoral Ouest Africain (WACA), lancé en 2018 sous l'impulsion de la Banque Mondiale est l'un des exemples les plus éloquents en la matière. Avec pour mission de renforcer la résilience des zones côtières ouest-africaines par le biais d'une assistance technique, d'un soutien financier et d'un partage de savoirs, il assure la restauration des mangroves, la construction d'infrastructures de protection et la promotion des activités économiques durables.

LE SÉNÉGAL

Leçon de terrain : l'expérience sénégalaise en matière de GIZC

Le Sénégal est un exemple emblématique en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Afrique de l'Ouest. Face aux enjeux aigus d'érosion, de surpêche et du changement climatique, le pays s'est engagé dans plusieurs actions, notamment à Saint-Louis, Rufisque, Yoff, Casamance, en créant des collaborations avec des partenaires comme la GIZ, l'UICN et le FEM.



Les éléments clés de cette approche :

- Une forte implication communautaire, notamment des pêcheurs et femmes, transformatrices dans les décisions. C'est l'exemple du projet PAPBIO (soutenu par l'IUCN) grâce auquel plusieurs AMP ont été co-gérées avec les pêcheurs dans la région de Casamance, réduisant les tensions sur les ressources halieutiques ;
- Une stratégie écosystémique combinant reboisement des mangroves, digues souples, et appui à la diversification des revenus ;
- Un cadre législatif en évolution, avec des adaptations du code de l'environnement et des stratégies nationales sur le littoral.

Ces réalisations montrent qu'une GIZC alignée avec le contexte peut renforcer en même temps la résilience écologique et les moyens de subsistance des communautés.

Il existe une véritable synergie entre la PSM et la GIZC : elles forment deux approches complémentaires. En effet, la synergie entre ces deux outils constitue une solution clé pour une gouvernance durable des espaces marins et côtiers. Tandis que la première offre un cadre spatial permettant d'organiser les usages de l'espace marin pour prévenir les conflits et optimiser les ressources, la seconde intègre la complexité des dynamiques terre-mer, propose une gestion intégrée et participative pour assurer une gestion cohérente des zones côtières.

3. Renforcement des aires marines protégées (AMP) et des zones de conservation

Les AMP ne sont pas seulement des sanctuaires pour la biodiversité ; elles sont des outils de gestion fondamentaux qui, lorsqu'intégrées dans les plans de PSM et de GIZC, organisent les activités humaines et renforcent la résilience des écosystèmes. Elles doivent être considérées comme des composantes indispensables d'une économie bleue durable, favorisant la pêche responsable, le tourisme écologique et la conservation des écosystèmes pour les générations futures. Elles peuvent également servir de zones de reproduction et de refuge pour la biodiversité.

Aujourd'hui, moins de 6 % des zones marines africaines sont protégées, **bien loin des 30 % fixés comme objectif lors de la COP15**. Il est recommandé que :

- **Les pays s'engagent à tripler leurs AMP d'ici 2050**, avec des mécanismes de suivi et de gouvernance partagée
- **Les AMP soient connectées entre elles à l'échelle régionale** pour préserver les routes migratoires et les corridors écologiques.

Par ailleurs au-delà des AMP formelles, il est crucial de reconnaître et même de promouvoir les zones de conservation, qui incluent :

- **les aires de conservation communautaires** souvent gérées de manière coutumière ou traditionnelle
- **les zones de régénération halieutique** utilisées pour restaurer les stocks de poissons ou protéger les périodes de reproduction
- **les sites culturels et spirituels marins** qui peuvent aussi jouer un rôle dans la protection des écosystèmes (mangroves sacrées, tombes maritimes).

Ces zones de conservation, malgré leur reconnaissance légale insuffisante, jouent un rôle vital en préservant la biodiversité, assurant la gestion et le maintien des savoirs écologiques endogènes. De ce fait, leur intégration dans les cadres de gouvernance intégrée permettrait de mieux valoriser les pratiques locales et d'élargir l'impact des politiques de protection marine.

Toutefois, afin d'éviter une approche trop uniforme de la gouvernance intégrée, **il est important d'identifier et de tenir compte des spécificités régionales**. Le tableau ci-dessous propose une lecture différenciée des priorités selon les façades maritimes africaines.

Tableau : Enjeux et priorités de la gouvernance côtière par région maritime

Régions	Enjeux principaux	Priorités recommandées
Afrique de l'Ouest (Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, Nigéria,...)	Érosion côtière, urbanisation rapide, pollution plastique, conflits entre pêche artisanale et industrielle	Renforcer la GIZC à l'échelle locale, réglementer l'accès aux ressources halieutiques, planifier l'aménagement portuaire
Afrique australe (Angola, Namibie, Afrique du Sud...)	Surecploitation des ressources, exploitation minière offshore, pollution industrielle	Déployer une PSM multisectorielle basée sur des données scientifiques, renforcer les AMP transfrontalières
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique (Kenya, Tanzanie, Somalie,...)	Déforestation des mangroves, élévation du niveau de la mer, vulnérabilité climatique	Restaurer les écosystèmes cotiers, institutionnaliser la GIZC dans les stratégies nationales d'adaptation
Afrique insulaire États et territoires insulaires d'Afrique dans l'océan Indien et Atlantique	Isolement géographique limitant l'accés aux marchés et à la coopération maritime régionale, forte dépendance à la pêche et au tourisme face aux effets du changement climatique (blanchissement des coraux, montée des eaux), vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles (cyclones, submersion) pressions croissantes sur la biodiversité marine endémique.	Renforcement de la résilience climatique et des infrastructures côtières, promotion du tourisme durable et de la pêche artisanale responsable, mise en oeuvre de PSM ambitieuses et interconnectées, développement d'un leadership régional dans la gouvernance marine
Afrique du Nord (Maroc, Tunisie, Égypte, Libye,...)	Pressions industrielles, urbanisation littorale, conflits d'usage	Réguler les implantations côtières, intégrer les AMP dans les schémas d'aménagement, limiter les rejets polluants

Ainsi, une gouvernance intégrée en faveur de l'économie bleue ne peut être efficace que si elle s'appuie sur des instruments solides, une vision cohérente, mais aussi sur des déclinaisons régionales prenant en compte les spécificités de chaque façade maritime africaine. Renforcer l'économie bleue en Afrique, c'est articuler innovation, planification, ancrage local et différenciation stratégique.

IV. Conclusion et appel à l'action

La gestion fragmentée de l'eau et des espaces maritimes en Afrique est un frein majeur au développement durable et à l'épanouissement de son économie bleue. L'adoption d'une **gouvernance intégrée** n'est plus une simple option, mais une **nécessité stratégique et urgente** pour relever les défis de la rareté de l'eau, de la dégradation environnementale et des conflits d'usage, tout en saisissant les immenses opportunités offertes par l'économie bleue.

Nous appelons les décideurs politiques des pays membres régionaux, les institutions régionales et les partenaires au développement **à prendre des mesures décisives à savoir:**

01 **Prioriser l'adoption et la mise en œuvre à grande échelle de la planification spatiale maritime (PSM) de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)** et le renforcement des aires marines protégées (AMP) comme cadres stratégiques pour une gestion holistique et durable des ressources marines et côtières.

02 **Renforcer les cadres institutionnels et législatifs** : établir des mécanismes contraignants et des structures de gouvernance efficaces pour faciliter la coordination intersectorielle et garantir une participation effective et significative de toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et le secteur privé.

03 **Investir massivement dans le renforcement des capacités humaines et techniques** : développer l'expertise nécessaire à la collecte de données, à la modélisation des écosystèmes et à la mise en œuvre des outils de gestion intégrée.

04 **Promouvoir activement la coopération transfrontalière et régionale** : faciliter le partage des connaissances, des meilleures pratiques et des ressources pour une gestion concertée des bassins versants transfrontaliers et des vastes espaces maritimes partagés.

05 **Assurer une allocation adéquate et prévisible des ressources financières** : dédier des budgets significatifs au déploiement de ces approches intégrées et mobiliser des financements innovants pour l'économie bleue durable.

06 **Intégrer l'aquaculture durable dans les politiques nationales et régionales** de l'économie bleue, en la considérant comme un levier clé de sécurité alimentaire, d'emploi et de résilience climatique.

Investir dans des centres de formation, de recherche et d'innovation aquacole, accessibles aux jeunes, aux femmes et aux petits producteurs, pour renforcer les compétences locales et diffuser les bonnes pratiques. 07

08 **Promouvoir la coopération technique régionale et internationale** (Sud-Sud et Nord-Sud) pour faciliter le transfert de technologies, l'échange de savoirs et l'adoption de systèmes de production durable.

Créer des unités de montage de projets GIZC dans les ministères pour accéder efficacement aux fonds internationaux. Ensuite, privilégier les mécanismes de financements locaux tels que le Paiement pour Services Écosystémiques (détails ci-haut) etc... 09

En s'engageant résolument dans cette voie de la gouvernance intégrée, **l'Afrique pourra non seulement préserver ses précieuses ressources en eau et ses écosystèmes marins**, mais aussi libérer tout le potentiel de son économie bleue, assurant ainsi un avenir prospère, résilient et inclusif pour ses populations.

RESSOURCES

[1] Emplois bleus et alimentation bleue : un levier pour transformer des vies - Banque mondiale (2014)

[2] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[3] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[4] Ratim A. "Pêche illicite : la «malédiction des ressources en Afrique de l'Ouest" - Le Brief.ma le 20/04/2023

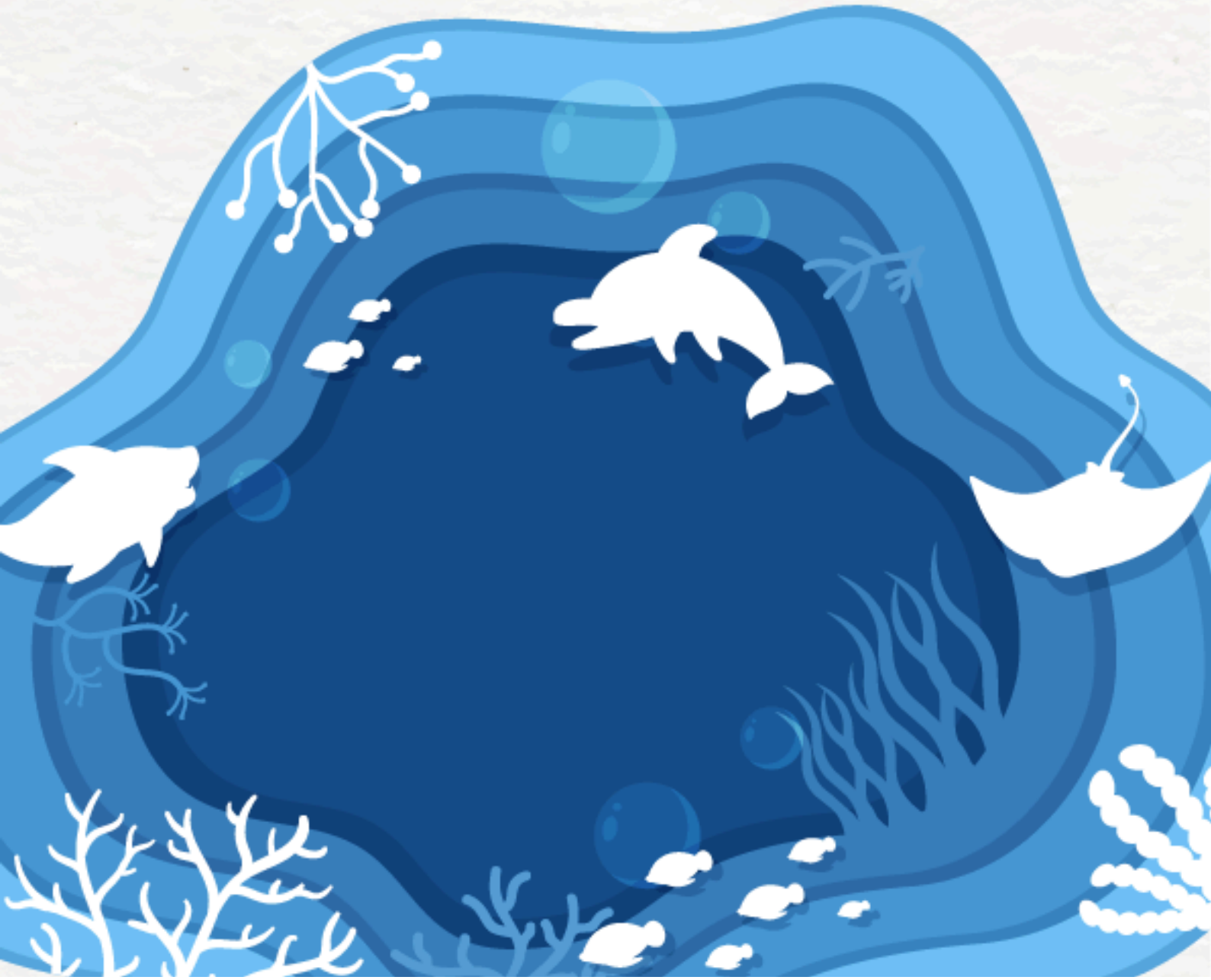
[5] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[6] FAO. 2024. The State of World Fisheries and Aquaculture 2024 – Blue Transformation in action. Rome.

[7] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

Policy brief :

Accelerating blue economy in Africa through integrated water and maritime space governance



EXECUTIVE SUMMARY

This policy brief highlights the urgency for an **integrated territorial governance of water and maritime spaces in Africa** to unlock the full potential of blue economy. While water is crucial for development and maritime opportunities are huge (potentially reaching $3 trillion by 2030), the **current fragmented management of water and coastal resources** hinders progress toward establishing a sustainable blue economy for the African continent.

This disruption results in inefficiency regarding the management of water and marine resources, conflicts regarding water usage conflicts, and continued environmental degradation. Through this analysis, we highlight the limitations of traditional sectoral approaches and advocate for the adoption of holistic strategies such as **Marine Spatial Planning (MSP) and Integrated Coastal Zone Management (ICZM), and the strategic use of marine protected areas (MPAs).**

By strengthening institutional capacities and fostering increased and effective stakeholder participation, Africa will not only be able to ensure sustainable and resilient management of its resources, but also transform its vast maritime potential into a tangible and inclusive economic reality.

Table des matières

Introduction: water and coastlines as strategic pillars and drivers of Africa's blue economy 4

Barriers to sustainable management and the development of blue economy 5

Recommendations: Establishing integrated governance for blue economy 8

Conclusion and call to action 14

I. Introduction: water and coastlines as strategic pillars and drivers of Africa's blue economy

Water is a vital resource that supports economic development and ecosystem survival in Africa. Over the past three decades, the continent has made significant strides in access to drinking water, sanitation, irrigation, hydroelectricity, and environmental protection. However, this momentum is hampered by historically **distorted management** (due to the multiplication of private actors involved in water management), where each water use is treated in isolation. This approach has led to uncoordinated decision-making, poor resource management, and, since the end of the water decade, a concerning stagnation in progress. "Climate change caused by human activities has made agricultural drought in the Horn of Africa about 100 times more plausible" than before, according to a World Weather Attribution (WWA) report. **Water scarcity in certain arid regions** (such as the Sahel and areas of East Africa like the Makutapora site), **poor exploitation in others, particularly of groundwater** (such as in Namibia or Botswana), **policy gaps, and institutional inadequacies continue to hinder development.**

Meanwhile, Africa's **vast coastal and maritime areas,** with 38 coastal and island states and more than 47,000 km of coastline, represent **an immense strategic asset** for the continent's socio-economic development. **Blue economy**, which encompasses traditional sectors like fishing and maritime transport, as well as emerging activities such as sustainable aquaculture, marine renewable energy, and marine biotechnology, offers unprecedented growth prospects. **In 2019, the African Union estimated that the blue economy generated nearly $300 billion and created 49 million jobs on the continent** [1]. Globally, the OECD estimates that the blue economy could double by 2030, reaching a value of $3 trillion. The organization has also made sector-specific estimates for the blue economy: thus, **the global added value of industrial capture fisheries is expected to be about $47 billion USD in 2030** [2]. For maritime and coastal tourism, **predictions for 2030 indicate that the sector will contribute more than $777 billion in added value to the global economy** [3].

For Africa to fully capitalize on this potential and ensure its food security and connectivity, a transformation change of governance is imperative.

Faced with these environmental and economic challenges, a **global consensus** has emerged on the need to adopt a **holistic and integrated approach** to managing water and marine resources. This approach, which takes into account social, economic, and environmental dimensions factors, is key to overcoming the fragmented and inefficient management that currently characterizes these sectors in Africa.

Therefore, **an integrated territorial governance would initially aim to implement cooperation among public actors at all concerned relevant scales**, and at least at minimum regional, national, and local levels, to discuss and collectively manage regarding all aquatic resources likely to be exploited, (continental or coastal). In a second phase, this collective constitution mode would bring together both public and private actors together, in order to tackle the current discontinued governance. supplant the current fragmentation.

II. BARRIERS TO SUSTAINABLE MANAGEMENT AND THE DEVELOPMENT OF BLUE ECONOMY

1. The Problem issue of water management and territorial planning

Despite past efforts, the situation regarding access to water and sanitation remains critical for millions of Africans. In 2020, approximately **387 million people** in sub-Saharan Africa did not have access to basic drinking water services, compared to 350 million in 2000 according to the WHO/UNICEF progress report. **Integrated Water Resources Management (IWRM)**, although recognized as a fundamental principle, struggles to be implemented coherently in practice. Several major obstacles oppose it:

- **Disparate Contrasting visions among actors**: different stakeholders (governments, local communities, private sector) may have divergent objectives and perceptions regarding water management and territorial planning, which can lead to opportunistic governance.
- **Concentration Centralization of decision-making power**: real power in territorial planning and water management often remains in the hands of entities with legal authority or financial resources, limiting effective participation by other actors.
- **Inadequate distribution of responsibilities**: the balance between different levels of governance (local, supralocal, national) is often suboptimal, hindering effective and sustainable resource management.

These factors reflect a **fragmented approach to water management**, where the objective is not always sustainable management, but rather the promotion of specific interests, compromising the achievement of development objectives.

2. Fragmented governance of coastlines and maritime spaces: an obstacle to blue economy

The estimate of Africa's coastal population in 2020, in thousands of people within a 100 km radius of the coast, is approximately **103,900 people**. This estimate is expected to increase from 2020 and 2035 by 18% and 42%, respectively, according to the UN. "Between 2020 and 2030, Africa's seven largest coastal cities: Lagos, Luanda, Dar es Salaam, Alexandria, Abidjan, Cape Town, and Casablanca are expected to experience 40% demographic growth (from 48 million to 69 million inhabitants), while the overall projected increase for the continent is 27% (from 1.34 billion to 1.69 billion)." By 2030, it is estimated that 108 to 116 million Africans will live in low-lying coastal areas, a figure expected to double in 30 years.

With its 38 coastal and island states, multitude of lakes (160), 17 major rivers, and more than 47,000 km of coastline, Africa is favorable terrain for the blue economy. African coastal and maritime areas, despite their immense potential, are managed in a f**ragmented and sectoral manner**, which constitutes a major institutional challenge for blue economy development.

[1] IWRM aims to integrate multiple stakeholders, competing uses and issues, including environmental preservation, to ensure the sustainability of water resources. To take account of the many interactions and interdependencies between these components, IWRM advocates participatory governance.
Alix de La Plaza, Thomas Baré, Delphine Burger-Leenhardt, 2019.

This ineffective approach manifests through:

- **Overlapping of actors and qualifications competencies**: a multiplicity of institutions (ministries of environment, urban planning, tourism, defense, transport, etc.) intervene act without effective coordination. This situation generates competency overlaps, conflicts of interest, and decision-making paralysis.
- **Sectoral and compartmentalized public policies**: policies for water management, coastlines, territorial planning, environmental protection, or fishing are developed in silos. The absence of intersectoral dialogue frameworks makes it difficult to resolve cross-cutting problems such as sea level rise, marine pollution, or overfishing, which require global responses.
- **Actors not ill-equipped for integrated and sustainable management of existing management tools**: although many instruments such as coastal planning plans, environmental laws, or conservation programs are available, they often remain poorly understood or poorly mastered by stakeholders. This deficit is aggravated by the absence of shared platforms for spatial and environmental data, thus limiting coordination between actors and compromising informed and effective decision-making.
- **Highly accentuated littoralization of coastal areas**: When governance is fragmented, rapid and disorganized growth of coastal activities becomes unmanageable. Uncontrolled littoralization thus fuels pressure on coastlines, manifested by excessive concentration of human activities (urbanization, mass tourism, port infrastructure, industries...) on coastlines, causing increased pressure on marine and coastal ecosystems.

This **ineffective and fragmented governance** is the main obstacle to establishing robust regulatory frameworks necessary to guarantee sustainable exploitation of the continent's maritime resources. Ambitions around the blue economy, while ideal, often lack binding commitments and concrete results, mainly due to insufficient institutional capacities of states to effectively manage their maritime resources.

This governance failure can have serious severe consequences on the African continent, as observed with illegal fishing. Thus, in West Africa, annual revenue loss due to illegal fishing is estimated at $11.2 billion in annual revenue. This figure equals the combined annual GDP of Guinea-Bissau, Sierra Leone, and Liberia [4].

3. Insufficient financial means for integrated management of the African coast

The blue economy represents a strategic opportunity for sustainable growth in Africa, contributing to **food security, job creation, and coastal resilience**. However, the lack of adapted financing mechanisms and limited access to capital hinder its development. To unlock this potential, it is crucial to implement innovative financing strategies, supported by effective governance and strengthened regional cooperation. Targeted investments in infrastructure, research, and sustainable practices are essential to building a resilient and inclusive blue economy on the continent.

- **Integration into national budget policies**: It is essential that coastal management be inscribed as a priority in national development plans (NDPs), climate plans, or territorial allocation plans.
- **Integration into sectoral plans**: The ministries of Environment, Fisheries, Tourism, and Infrastructure must integrate ICZM into their budgets.

- **Example**: Senegal has integrated coastal management into its Emerging Senegal Plan (PSE) through coastal projects financed by public partnerships.
- **Private sector mobilization**: Coastal tourism, aquaculture, sustainable port infrastructure. The private sector can co-finance projects if there is:
    - Regulatory stability
    - Tax advantages
    - Market access
- **Example**: Co-investments in coastal protection around tourist hubs in Cape Verde or Morocco.
- **Innovative financing mechanisms - Payments for Ecosystem Services (PES)**: PES are voluntary transactions where beneficiaries of ecosystem services (such as water quality, biodiversity, or erosion protection) directly remunerate providers of these services, generally local communities or protected area managers. Unlike the "polluter-pays" principle, PES are based on the "beneficiary-pays" principle, thus encouraging proactive conservation of ecosystems. They aim to remunerate local actors for preserving marine and coastal ecosystems, essential to the sustainability of natural resources (El Mokaddem & Benchekroun, 2016).
- **Implementation example in Africa**: in Madagascar (Mangroves of Assassins Bay). This lack of financing prevents the development of very promising blue economy sectors. We can cite the example of such as renewable energies, particularly offshore wind. Indeed, for For the year 2030, the global added value of offshore wind is estimated at about $230 billion USD [5]. However, predictions for the African continent are not as high as those of other continents since they are based on each country's national objectives in terms of offshore wind development. This means that by allocating sufficient financial resources, African countries could benefit more from this renewable energy.

4. Lack of dissemination and appreciation of knowledge on sustainable practices, particularly in aquaculture

One of the silent but major obstacles to the emergence of a truly inclusive and sustainable blue economy in Africa lies in the **poor dissemination, appropriation, and valorization appreciation of practical knowledge regarding sustainable management of aquatic resources**, particularly in the field of **aquaculture**.

Africa, despite its exceptional aquatic potential (lakes, rivers, coastal areas, maritime zones), remains under-equipped in infrastructure, training programs, and support systems enabling local actors (fishers, fish farmers, processors, and young entrepreneurs) to build skills in **good aquaculture practices.**

Sustainable aquaculture, whether continental, coastal, or marine, nevertheless offers concrete responses to several structural challenges:

• **Food security**, without increased pressure on wild fish stocks and through controlled production of quality proteins, without increased pressure on wild fish stocks: in 2022, aquaculture and fishing represented more than 50% of animal protein supply in several African countries [6];
• **Creation of decent jobs**, particularly for youth and women in rural and peri-urban areas;

• **Waste reduction** through circular production systems (valorization repurposing of waste and effluents as biological fertilizer, for example);
• **Climate resilience**, by promoting low-emission farming models adapted to ecosystem evolution. This resilience would be a response to OECD estimates, according to which in the fishing sector, a decrease in maximum yield of fish stocks is predicted between 2012 and 2100, which could reach up to 18.5% [7].

However, the development of sustainable aquaculture in Africa is hindered by several factors:

• **Lack of practical and accessible training frameworks**, with few technical centers or specialized incubators;
• **Insufficient or inability to dissemination of existing local knowledge and innovations**, which nevertheless demonstrate effective models at small and medium scales;
• **Absence of interregional knowledge-sharing platforms**, which would favor expertise transfers between continental and coastal areas;
• **Disconnection between public policies and technical field realities**, leading to inappropriate or ineffective choices.

III. Recommendations: Establishing integrated governance for blue economy

To transform the blue economy's potential into a sustainable and strategic reality, Africa must adopt integrated governance, through the use of two particular instruments: **marine spatial planning (MSP) and integrated coastal zone management (ICZM).** In addition, **marine protected areas (MPAs)** and **conservation zones** stand as indispensable areas, refuges for biodiversity in that they strengthen ecosystem resilience and guarantee the sustainability of uses.

1. Marine Spatial Planning (MSP): Optimizing maritime use of space

MSP is a fundamental approach for organizing the use of maritime zones by reconciling economic, social, and environmental imperatives. The African continent alone totals 13 million km² of exclusive economic zones (EZZ), and so far, only 10% benefit from any planning framework, thus revealing a concerning delay in maritime governance, exposing the continent to disorderly exploitation and high vulnerability to environmental and geopolitical issues. Faced with this situation, the use of MSP, which is an essential **catalyst for a sustainable blue economy**, becomes an urgent necessity. Indeed, it allows:

- **Promoting Promotion of multi-use zones** and creating synergies between various maritime activities, optimizing resource use.
- **Identifying Identification and allocation of sites allocating sites** for new economic activities (marine renewable energy, aquaculture) while respecting ecological balance.
- **Fostering cCross-border collaboration** between African countries, crucial for shared management of their vast exclusive economic zones (EEZ), which represent nearly 3% of global oceans.
- **Increasing investor confidence** by introducing transparency and predictability in marine space management.
- **Mitigating Mitigation usage conflicts** by rationally organizing maritime space between traditional (fishing, transport) and emerging sectors.
- **Integrating innovative technologies** (Geographic Information Systems - GIS, remote sensing, modeling) for better understanding and management of marine and coastal ecosystems.

Regional initiatives like the **Abidjan Convention (1981)**, **the African Maritime Common Zone Initiative (CEMZA)** adopted in 2012 by the African Union, or the **maritime plans of Mozambique** (2021) and Seychelles constitute solid foundations that deserve to be replicated. They must be systematically strengthened with financial and technical support from organizations like the United Nations Development Programme (UNDP) and the World Bank. Furthermore, it is recommended that:

- African states adopt a specific legislative framework for MSP by 2050 supported by national maritime agencies in accordance with the African Integrated Strategy for Seas and Oceans — Horizon 2050 (AIM 2050 strategy) (AU, 2012).
- The African Union establish a continental MSP observatory, in connection with universities and coastal research centers.

THE SEYCHELLES



The Seychelles: a pioneering and ambitious MSP

The Seychelles have implemented one of the most ambitious marine spatial planning initiatives in the world. In March 2020, the country designated 30% of its exclusive economic zone (EEZ), or 410,000 km², as marine protected areas (MPAs), thus achieving this objective ten years before the global target set for 2030.



This initiative, covering the entire 1.35 million km² of the Seychelles' EEZ, constitutes the second largest MSP in the world after Norway's. It is based on a participatory process involving more than 200 consultations with local stakeholders, including fishers, tourism operators, scientists, and government representatives.

The protected zones are divided into two categories:

- **High biodiversity zones (Zone 1)**: representing about 15% of the EEZ, these zones prohibit most extractive activities to preserve critical habitats, such as those around the Aldabra archipelago, classified as a UNESCO World Heritage site.
- **Medium biodiversity and sustainable use zones (Zone 2)**: also covering about 15% of the EEZ, these zones allow sustainable economic activities, such as artisanal fishing and tourism, subject to strict regulations.

This project was made possible through an innovative debt-for-nature swap mechanism, the first of its kind, allowing marine conservation financing while alleviating the country's sovereign debt. The Seychelles thus demonstrate that a small island nation can play a global leadership role in integrated marine governance.

2. Integrated Coastal Zone Management (ICZM): a holistic framework for coastal development

ICZM is an essential approach for sustainable and balanced management of maritime and coastal resources, aimed at improving community quality of life while preserving biological diversity. It is characterized by:

- **A holistic approach**: it integrates environmental, social, and economic dimensions to reconcile ecosystem protection with local communities' economic needs.
- **Collaborative, flexible, and transparent management**: it actively involves all actors (public, private, community) in the decision-making process, adopting principles of ecosystem management, sustainable development, and precaution.
- **Multi-level coordination**: it ensures the coherence of policies and actions between local, regional, and national scales, essential for managing growing pressures due to urbanization, fishing, and tourism.

Examples like the Seychelles, Senegal, or Cape Verde show that ICZM allows provides a balance between conservation and sustainable resource use, while involving local communities. Furthermore, the West Africa Coastal Areas Management Program (WACA), launched in 2018 under World Bank impetus, is one of the most eloquent examples in this regard. With the mission of strengthening West African coastal zone resilience through technical assistance, financial support, and knowledge sharing, it ensures mangrove restoration, protective infrastructure construction, and promotion of sustainable economic activities.

SENEGAL

Field Lesson: Senegalese Experience in ICZM

Senegal is an emblematic example of integrated coastal zone management (ICZM) in West Africa. Faced with acute challenges of erosion, overfishing, and climate change, the country has engaged in several actions, notably in Saint-Louis, Rufisque, Yoff, Casamance, creating collaborations with partners like GIZ, IUCN, and GEF.



Key elements of this approach:

- **Strong community involvement**, particularly of fishers and women processors in decisions. This is the example of the PAPBIO project (supported by IUCN) through which several MPAs were co-managed with fishers in the Casamance region, reducing tensions on fishery resources;
- **An ecosystem-based strategy** combining mangrove reforestation, soft dikes, and support for income diversification;
- **An evolving legislative framework**, with adaptations to the environmental code and national coastal strategies.

These achievements show that ICZM aligned with context can simultaneously strengthen ecological resilience and community livelihoods.

There is a true synergy between MSP and ICZM: they form two complementary approaches. Indeed, the synergy between these two tools constitutes a key solution for sustainable governance of marine and coastal spaces. While the former offers a spatial framework for organizing marine space uses to prevent conflicts and optimize resources, the latter integrates the complexity of land-sea dynamics, proposing integrated and participatory management to ensure coherent coastal zone management.

3. Strengthening Marine Protected Areas (MPAs) and cnservation zones

MPAs are not just sanctuaries for biodiversity; they are fundamental management tools that, when integrated into MSP and ICZM plans, organize human activities and strengthen ecosystem resilience. They must be considered as indispensable components of a sustainable blue economy, promoting responsible fishing, ecological tourism, and ecosystem conservation for future generations. They can also serve as breeding and refuge zones for biodiversity.

Today, less than 6% of African marine zones are protected, **far from the 30% target set at COP15**. It is recommended that:

- **Countries commit to tripling their MPAs by 2050**, with monitoring and shared governance mechanisms
- **MPAs be connected to each other at regional scale** to preserve migratory routes and ecological corridors.

Furthermore, beyond formal MPAs, it is crucial to recognize and even promote conservation zones, which include:

- **Community conservation areas** often managed in customary or traditional ways
- **Fishery regeneration zones** used to restore fish stocks or protect breeding periods
- **Marine cultural and spiritual sites** that can also play a role in protecting ecosystems (sacred mangroves, maritime tombs).

These conservation zones, despite their insufficient legal recognition, play a vital role in preserving biodiversity, ensuring management and maintenance of endogenous ecological knowledge. Therefore, their integration into integrated governance frameworks would better valorize local practices and broaden the impact of marine protection policies.

However, to avoid an overly uniform approach to integrated governance, **it is important to identify and account for regional specificities.** The table below proposes a differentiated reading of priorities according to African maritime facades.

Table: Coastal Governance Challenges and Priorities by Maritime Region

Régions	Enjeux principaux	Priorités recommandées
West Africa (Senegal, Benin, Côte d'Ivoire, Nigeria...)	Coastal erosion, rapid urbanization, plastic pollution, conflicts between artisanal and industrial fishing	Strengthen ICZM at local scale, regulate access to fishery resources, plan port development
Southern Africa (Angola, Namibia, South Africa...)	Resource overexploitation, offshore mining, industrial pollution	Deploy multisectoral MSP based on scientific data, strengthen transboundary MPAs
East Africa and Horn of Africa (Kenya, Tanzania, Somalia...)	Mangrove deforestation, sea level rise, climate vulnerability	Restore coastal ecosystems, institutionalize ICZM in national adaptation strategies
Island Africa (African island states and territories in the Indian and Atlantic Oceans	Geographic isolation limiting access to markets and regional maritime cooperation, heavy dependence on fishing and tourism facing climate change effects (coral bleaching, rising waters), increased vulnerability to natural disasters (cyclones, submersion), growing pressures on endemic marine biodiversity.	Strengthening climate resilience and coastal infrastructure, promoting sustainable tourism and responsible artisanal fishing, implementing ambitious and interconnected MSP, developing regional leadership in marine governance.
North Africa (Morocco, Tunisia, Egypt, Libya...)	Industrial pressures, coastal urbanization, usage conflicts	Regulate coastal installations, integrate MPAs into development schemes, limit polluting discharges

Thus, integrated governance in favor of the blue economy can only be effective if it relies on solid instruments, a coherent vision, but also on regional variations taking into account the specificities of each African maritime facade. Strengthening the blue economy in Africa means articulating innovation, planning, local anchoring, and strategic differentiation.

IV. Conclusion and Call to Action

The fragmented management of water and maritime spaces in Africa is a major obstacle to sustainable development and the flourishing of its blue economy. Adopting **integrated governance** is no longer a simple option, but a **strategic and urgent necessity** to address the challenges of water scarcity, environmental degradation, and usage conflicts, while seizing the immense opportunities offered by the blue economy.

We call on political decision-makers from regional member countries, regional institutions, and development partners **to take decisive measures, namely**:

01 **Prioritize the adoption and large-scale implementation** of marine spatial planning (MSP), integrated coastal zone management (ICZM), and strengthening of marine protected areas (MPAs) as strategic frameworks for holistic and sustainable management of marine and coastal resources.

02 **Strengthen institutional and legislative frameworks**: establish binding mechanisms and effective governance structures to facilitate intersectoral coordination and guarantee effective and meaningful participation of all stakeholders, including local communities and the private sector.

03 **Invest massively in strengthening human and technical capacities**: develop the expertise necessary for data collection, ecosystem modeling, and implementation of integrated management tools.

04 **Actively promote cross-border and regional cooperation**: facilitate knowledge sharing, best practices, and resources for concerted management of transboundary watersheds and vast shared maritime spaces.

05 **Ensure adequate and predictable allocation of financial resources**: dedicate significant budgets to deploying these integrated approaches and mobilize innovative financing for the sustainable blue economy.

06 **Integrate sustainable aquaculture into national and regional blue economy policies**, considering it as a key lever for food security, employment, and climate resilience.

07 **Invest in aquaculture training, research, and innovation centers**, accessible to youth, women, and small producers, to strengthen local skills and disseminate good practices.

08 **Promote regional and international technical cooperation** (South-South and North-South) to facilitate technology transfer, knowledge exchange, and adoption of sustainable production systems.

09 **Create ICZM project development units in ministries** to effectively access international funds. Then, prioritize local financing mechanisms such as Payment for Ecosystem Services (details above), etc.

By resolutely committing to this specific path of integrated governance, **Africa will not only be able to preserve its precious water resources and marine ecosystems,** but also unleash the full potential of its blue economy, thus ensuring a prosperous, resilient, and inclusive future for its populations.

REFERENCES

[1] Emplois bleus et alimentation bleue : un levier pour transformer des vies - Banque mondiale (2014)

[2] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[3] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[4] Ratim A. "Pêche illicite : la «malédiction des ressources en Afrique de l'Ouest" - Le Brief.ma le 20/04/2023

[5] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

[6] FAO. 2024. The State of World Fisheries and Aquaculture 2024 – Blue Transformation in action. Rome.

[7] OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264251724-en

Comité de rédaction / Editorial Committee



Kêmy Elary
ADJAGAN



Steve
LAKOUNGA



Nasser Pechangou
MAÏKANO



Delphine
NGO



Serena Ngo
SECK



Abdoul Karim
SISSOKO



Héléna
SOILIHI



Koumba
CISSÉ



Alia
EL MESTASSI

À PROPOS DE JMA



Je m'engage pour l'Afrique (JMA) est une association créée pour encourager les porteurs de projets - citoyens engagés, responsable associatifs, entrepreneurs - à partager leurs expériences et points de vue et à participer à l'élaboration de politiques publiques ambitieuses et adaptées à la réalité du terrain.

JMA agit à trois niveaux : nous proposons des formations sur les politiques publiques, la participation citoyenne et le développement international.

JMA est un espace de réflexion et de débat qui permet l'émergence de nouvelles idées susceptibles d'inspirer les politiques publiques et qui nourrissent de nombreuses publications. Nous partageons ces nouvelles idées et oeuvrons pour faire connaître de nouveaux experts plus représentatifs de la société civile notamment au moyen d'événements.

Les thèmes au coeur de nos actions sont le développement du continent africain, les relations entre l'Europe et l'Afrique, la zone EuroMed, l'émergence du Global South, les villes et collectivités publiques et le développement durable.

JMA a été fondé en 2021 par Ileana Santos et Amina Zakhnouf, toutes deux sélectionnés par le magazine Forbes dans son classement 2022 des 30 Africains de moins de 30 ans.